



PORT AUTONOME D'ABIDJAN

Une Référence Internationale

LE DIRECTEUR GENERAL

Abidjan, le 14 JUL. 2025

002647

N/Réf. _____ DGPA/DCMC/DA/DC/AND/MJO/25

ENGAGEMENTS DE SERVICE DU PORT AUTONOME D'ABIDJAN

INFORMATION

1. Garantir à la clientèle l'accès à l'information relative aux opérations portuaires et maritimes.

SATISFACTION DES CLIENTS

2. Garantir à la clientèle une assistance permanente et personnalisée.
3. Garantir à la clientèle une cadence commerciale minimale de manutention de **45 mouvements par heure** pour les navires accostant au terminal à conteneurs.

SURETE ET SECURITE

4. Garantir l'application des mesures de sûreté et de sécurité liées au Code ISPS.

REPONSE AUX RECLAMATIONS

5. Garantir la prise en compte de toutes les réclamations formulées.



SIE